

L'ÉCHANGE, REVUE LINNÉENNE

REMARQUES EN PASSANT

par C. Rey

Lu à la Société Linnéenne de Lyon, le 9 mai 1892,

FAMILLE des MORDELLIDES ou LONGIPÈDES

Mordella Gacognei Muls. — Cette espèce, la plus grande du genre, a été découverte, avec sa larve, en 1851, par Gacogne, dans la carie d'un peuplier mort et couché sur le sol. — Quelquefois les élytres sont ferrugineuses à la base, d'autres fois entièrement revêtues d'un duvet grisâtre. — Grigny, près Givors (Rhône).

Mordella bipunctata Germ. — Quelquefois la bande postérieure des élytres est plus large, plus brusque et ne remonte pas le long de la suture. J'ai reçu cette variété sous le nom de *deccara* Chev. — France méridionale.

Mordella fasciata F. — Très variable, elle a quelquefois les élytres revêtues d'un duvet grisâtre presque uniforme (*murina* Hbs.).

Mordella aculeata L. — Outre la queue du pygidium un peu plus longue, les ♂ se distinguent par les antennes un peu plus velues et par leurs tibias antérieurs plus grêles et subarqués. Ordinairement, dans ce même sexe, la base des antennes, parfois les pattes antérieures et rarement les intermédiaires sont plus ou moins ferrugineuses.

Mordella brevicauda Cost. (*brachyura* Muls.) — Cette espèce apocryphe doit être rayée des catalogues, non seulement comme espèce, mais encore comme variété et comme synonyme, M. Emery ayant constaté, sur l'exemplaire même de Costa, que la queue du pygidium était cassée.

Mordellistena Milleri Em. — J'ai vu autrefois dans la collection Foudras, actuellement au lycée, une *Mordellistena* plus grande que *abdominalis*, à prothorax et dessous du corps entièrement rouges. Si je ne me trompe, elle doit se rapporter à la *Milleri* et, de ce fait, être considérée comme française. — Environs de Lyon.

Mordellistena abdominalis F. — Le ♂ a été décrit par Fabricius sous le nom de *ventralis* et la ♀ sous celui d'*abdominalis*, mais deux lignes plus bas; conformément à la loi inflexible de priorité, le nom de *ventralis* devrait donc prévaloir puisqu'il a été décrit avant. Mais les auteurs du nouveau catalogue allemand, pour cette fois ne l'ont pas jugé ainsi. Eh pourquoi? parce que, sans doute, ledit insecte a été, non seulement plus amplement décrit, mais encore figuré par Olivier, sous le nom d'*abdominalis* et ils ont eu raison.

Mordellistena brunnea F. — M. Emery a séparé avec raison cette espèce que Mulsant avait considérée comme variété de *humeralis* L. Le vertex et le dessous du corps sont toujours entièrement testacés. — Le nom de *brunnea* doit s'appliquer aux exemplaires

à élytres d'un roux brunâtre, celui de *flavescens* Latr. aux variétés complètement fauves ou blondes. — Chez les ♀, les antennes sont moins longues, à articles 4-11 moins allongés et généralement brunâtres.

Mordellistena lateralis Ol. — Cette espèce est facile à confondre avec *humeralis*, dont elle diffère toutefois par sa taille un peu moindre, par sa forme plus étroite, par ses antennes plus pâles, par la tache brune du prothorax généralement plus élargie à la base et par la bande fauve des élytres plus pâle et plus prolongée en arrière, etc. Elle est commune partout, au lieu que *humeralis* est particulière aux lieux boisés et aux petites montagnes.

Mordellistena parvula Gyl. — Varie beaucoup pour la taille. On y rapporte les *pusilla* Redt., *troglydites* Mann., *picipes* Cost., *inequalis*, *hiliputiana* et *helvola* Muls.

Mordellistena pumila Gyl. — La variété *longicauda* R. est plus grande, avec la queue plus longue.

Mordellistena stenidea Muls. — Cette espèce varie beaucoup pour la taille et pour le nombre des hâchures des tibias postérieurs. Selon moi, on doit lui rapporter les *trilineata*, *flexipes*, *minima* et *infima* de Mulsant, qui présume, peut-être avec raison, que certains exemplaires plus petits, en perdant de leur taille, perdent aussi une hâchure aux tibias postérieurs. — Quant à la *Perrisi* du même auteur, elle est bien distincte par le dernier article des palpes maxillaires au moins trois fois aussi long que large, caractère qui la différencie de toutes ses congénères. — Mont-de-Marsan, montagnes du Beaujolais.

Mordellistena confinis Cost. — Cette espèce, bien que voisine, est réelle. Elle a les éperons des tibias postérieurs d'un testacé pâle, avec les hâchures de ceux-ci tout-à-fait dorsales et au nombre de 3 bien accusées. — Naples.

RECTIFICATION :

Le *Stenosis longicollis* Rey (L'Échange, n° 88, 15 avril, 1892, Remarques en passant, p. 41), est *Eutagenia hellenica* Reitter.

Lu à la Société Linnéenne de Lyon, le 23 mai 1892.

MORDELLIDES (*Suite*)

Anaspis Geoffroyi Mül. — Quelquefois les élytres ont 4 taches testacées. C'est la variété *4-maculata* Dej.

Anaspis maculata Fourcr. — Les variétés à élytres sans taches brunes répondent sans doute à la *pallida* Mrsh.

Anaspis frontalis L. — Elle varie beaucoup de taille. Les ♂ sont généralement plus étroits.

Anaspis ruficollis F. — Dans la variété *analis* R., la taille est plus grande, le ventre largement roux en arrière, avec le dernier arceau subimpressionné sur son milieu et subtronqué au bout.

Anaspis pulicaria Cost. — L'*Anaspis pendula* R. n'est autre chose qu'un exemplaire immature, dont les

lanières ♂ plus pâles pendent en-dessous, au lieu d'être couchées sur le ventre.

Anaspis subtestacea Steph. — Quelquefois l'extrémités des élytres est plus ou moins rembrunie, surtout dans les ♂.

Anaspis (Nassipa Em.) flava L. — Cette espèce, facile à confondre avec *subtestacea*, en diffère par le dessous du corps plus ou moins rembruni, par le ventre sans appendices chez les ♂, et surtout par les 6^e à 10^e articles des antennes moniliformes et sub-égales. Ce dernier caractère le range dans le sous-genre *Nassipa* de M. Emery.

Anaspis (Nassipa) rufiflavis Gyl. — Moindre que *melanostoma*, elle s'en distingue par le ventre ♂ muni d'appendices et par le dernier article des antennes moins oblong. — Elle est particulière aux localités boisées et montagneuses : Mont-Pilat, Grande-Chartrreuse, Suisse, Beaujolais, etc.

Anaspis (Nassipa) melanostoma Cost. — C'est la plus grande des *Anaspis*, entièrement noire en-dessus. Elle répond à *monilicornis* Muls.

Anaspis (Nassipa) thoracica Cost. — Les élytres, normalement ardoisées, sont parfois d'un roux brunâtre (*fuscescens* Steph.); d'autres fois, tout le corps est testacé, en dessous comme en dessus. — Le dernier article des palpes maxillaires m'a paru varier, car suivant le côté qu'on l'examine, il est plus ou moins fortement sécuriforme. M. Emery a imposé à cet insecte le nom de *Costae*, parce qu'il existait déjà un nom de *thoracica* Lin.; mais, ce dernier tombant en synonyme de *flava*, doit être considéré comme non venu et peut, partant, être employé pour désigner une autre espèce.

Anaspis (Spanissa Em.) labiata Cost. — C'est la plus petite espèce française de la famille. Elle se prend au premier printemps, dans le Midi, sur les fleurs du *Jasminum fruticans* L.

Silaria fuscipes R. — Pourrait bien être une espèce distincte de *brunnipes* R. La taille est un peu plus grande; les tibias antérieurs ♂ sont plus larges, sub-comprimés et subarqués, avec les 3^e et 4^e articles de leur tarse plus dilatés. La carène du 5^e arceau ventral se prolonge à peine sur la base du 4^e, au lieu que dans *brunnipes*, elle occupe le 4^e sur toute sa longueur et apparaît même sur la base du 3^e. L'examen d'un plus grand nombre d'exemplaires viendrait confirmer cette assertion.

Silaria varians Muls. — Ainsi que l'indique son nom, cet insecte est très variable, surtout pour le prothorax qui passe du noir au rouge (*collaris* Dej).

Silaria 4-maculata Gyl. — Cette espèce est des plus variables et pour la couleur du prothorax et pour les taches des élytres. Ainsi, la *nigricollis* R. a le prothorax entièrement noir, avec les élytres à taches normales; la *bipustulata* Bon. a le prothorax noir, avec la seule tache humérale aux élytres; l'*impar* R. a le prothorax entièrement rouge, avec la seule tache humérale aux élytres, et le *concolor* R. a le dessus du corps entièrement d'un roux brunâtre, etc.

Pentarta badia Ros. (*sericaria* Muls.) — Quoique très rare, cette espèce a un habitus étendu et varié. — Transylvanie, Valais, La Seyne près Toulon.

Evanicocera Dufouri Latr. — Cet insecte, surtout le ♂, varie beaucoup de taille, de 4 à 10 millim.

Rhipiphorus paradoxus L. — La larve de cette espèce vit dans les nids de guêpe (*Vespa germanica*) dont elle est parasite. La femelle pond son œuf à l'extérieur du guépier; la jeune larve qui en éclot, se rend alors dans la cellule d'une larve de guêpe, la perforé

sur le dos avant que celle-ci ait fermé sa loge et la suce sans attaquer les organes essentiels. Au bout de deux jours, elle la dévore jusqu'à complet épuisement, et une fois repue aux dépens de sa victime, elle la supplante dans sa cellule pour y opérer elle-même ses métamorphoses en nymphe et puis en insecte parfait, évolution qui s'accomplit dans l'espace de 12 à 15 jours.

(A suivre)

Sur le genre *Cerambyx*

A l'intéressante étude sur le genre *Cerambyx* présentée par le R. P. Belon, au numéro 90 de l'*Echange*, je me permettrai d'ajouter les quelques lignes complémentaires suivantes :

D'après les caractères nouveaux donnés par M. Czwalina, je crains que mon *Cerambyx tunisicus* (Mat. Etud. Long. I, p. 18) signalé comme simple variété de *velutinus* Brullé ne soit une espèce, ses articles des tarsi postérieurs étant plus étroits que ceux des vrais *velutinus* de ma collection. Espèce ou variété, je rappellerai que *C. tunisicus* se distingue par les plis prothoraciques bien transversaux, à peine un peu embrouillés seulement sur le milieu, les élytres finement ponctués et offrant deux nervures bien visibles, les tibias roussâtres. Aux caractères déjà donnés, je signalerai ces nouveaux, inspirés par le dernier travail sur ce groupe : premier article des tarsi postérieures étroit, aussi long que les deux suivants, seul et non entièrement sillonné, ponctuation du premier article des antennes assez forte et serrée; vertex présentant une étroite ligne longitudinale impressionnée prolongée jusqu'au prothorax (1).

C. paludivagus Luc est une bonne variété de *C. scoplii* Füssl offrant les plis prothoraciques disposés plus régulièrement et comme un peu plus serrés que chez le type, avec une pubescence jaune-verdâtre sur tout le corps à l'état frais et une granulation moins marquée sur les élytres. Ces caractères sont donnés d'après ♀. ♂ de ma collection comparés aux types du Muséum de Paris. A cette variété, j'ajouterai pour la même espèce *C. v. nitidus* Pic (erreur : nitidum) voir au Fr. 92, Bul. (X) rapporté de Syrie par M. Delagrange et qui se distingue du type par une granulation élytrale moins forte, les plis moins embrouillés du prothorax et une couleur générale d'un noir brillant.

(1) Tous les *C. velutinus* que j'ai examinés ne présentent pas cette ligne ou n'en présentent qu'un petit commencement. Je ne sais pas quelle valeur accorder à cet infime changement.

Notes Entomologiques

Ayant eu l'occasion d'acquérir ou de voir plusieurs exemplaires de la curieuse modification de *Purpuricenus Desfontainii* F. (Ent. Syst. II, p. 258) brièvement indiquée dans ma brochure (Mat. Etud. Long. I, p. 24) je crois utile aujourd'hui de la désigner plus particulièrement à l'attention entomologique et ne vois pour cela qu'un moyen (j'en demande pardon aux Entomologistes qui veulent des travaux sans noms) c'est de la nommer; au risque, ou plutôt dans l'espoir, de pouvoir mériter à l'occasion le grand nom de *pseudocoléoptérologue* (voir Rev. Caen n° 3 p. 61 mai 1892), je nommerai cette forme intéressante *purpuricenus v. nigricollis*.

Voici comment on reconnaîtra la variété dont il est ici question. Tout noir moins le milieu des élytres et

3-4 petites taches prothoraciques rouges. La coloration du prothorax fait paraître celui-ci plus granuleux, sa forme est un peu plus étroite que chez le type et rappelle un peu *P. v. globulicollis* Muls. La première distinction de *v. nigricollis* sera dans la coloration presque entièrement noire du prothorax au lieu d'être en majeure partie rouge. *Purpuricenus Desfontainii* Fab. et *v. nigricollis* correspondent à *Purpuricenus v. hongaricus* Herbst et son type *P. budensis* Goëze. Je possède une paire de *P. v. nigricollis* provenant de l'ancienne collection Semoro, j'ai vu aussi cette variété à Paris chez M. Bedel.

Lambessa-Batna.

M. Valéry Mayet m'ayant communiqué ses dernières récoltes algériennes en Anthicides, je signalerai de ses chasses :

Anthicus crinitus Laf. espèce nouvelle pour la faune algérienne capturée à Biskra et *Anthicus Théryi* Pic n. sp. (la description détaillée a été donnée à Miscellanea) voisine et plus petite que *4-oculatus* Laf. avec à peu près le même fascies. Long. 2 à 2 1/2 mill. Elytres ornés de deux taches jaunâtres variables, l'une humérale l'autre post-médiane avec le prothorax variant du rougeâtre au noir et les antennes longues et grêles un peu épaissies à l'extrémité. Cette dernière espèce a également été recueillie à Biskra.

M. Pic.

NOTES DE BOTANIQUE

Par M. le Dr A. Magnin.

II (1)

V. — Nuphar pumilum Sm. A l'unique localité jurassienne connue jusqu'ici, celle du lac du Fiogot (Girardot, 1871), il faut ajouter les suivantes que je viens de reconnaître : lac de l'Abbaye, près St-Laurent-en-Grandvaux (Jura), (3 août 1892); lac du Grand-Mâch, près le Frasnois (Jura), (12 août 1892); lac de Viremont, entre Orgelet et Arinthod (! 17 juillet 1892), c'est-à-dire trois lacs où je l'ai récolté en feuilles, fleurs et fruits. J'ai observé des feuilles seulement, mais peut-être suffisamment caractéristiques, dans les lacs de Genin (30 août 1890), des Bez (6 juillet 1890), de Bellefontaine (4 août 1892), de Saint-Point (21 juillet 1892), de Foncine et des Rouges-Trites (4 septembre 1891), d'Éival et de la Fauge (2 septembre 1891). Dans tous ces lacs, au nombre de douze, le *Nuphar luteum* type existe concurremment, soit avec le *N. pumilum*, soit avec le *N. luteum minor*. — Mon ami, Fr. Hétier, vient aussi de découvrir le *N. pumilum* dans l'étang d'Éloie, près Belfort.

VI. — Arabis arenosa Scop. Sa limite méridionale dépasse Lons-le-Saunier et atteint Cousance, ainsi que je l'ai constaté dans les éboulis de Gizia, au-dessus de la source de la Salle (mai 1892).

VII. — Geranium nodosum. Cette plante, déjà signalée dans le Jura, à Saint-Amour (Michalet *Fl. Jur.*) et existe bien, malgré sa suppression dans les catalogues postérieurs; elle est très abondante au-dessus de Nanc, dans le bois, en montant au signal du Gouilla; je l'y observe chaque année depuis 1864!

VIII. — Cuscuta Kotschyi Desmoul., forme de *C. epithymum*, signalée dans les Pyrénées, les en-

virons de Grenoble, sur Germandrée Petit-Chêne, *Helianthemum canum*, etc. habite aussi les coteaux entre la Pape et Beynost, où je l'ai vue sur *Teucrium chamædrys*, *Thymus serpyllum*, *Helianthemum Fumana*, *Artemisia campestris*, *Galium corrudifolium*, *Asperula cynanchica*, *Odontites lutea* et *Thesium divaricatum* (août 1891, 1892).

IX. — Potamogeton obtusifolius, signalé dans les étangs de la Haute-Saône, etc., et pour la chaîne du Jura seulement dans le lac d'Étaliers, (Godet, etc.), où il existe en effet avec *P. compressus*, *P. praelongus*, *P. pusillus* (14 juillet 1892!), croit dans d'autres lacs de la chaîne, jusque dans le Bugey; je l'ai vu, en effet, dans les lacs de Malpas, près Saint-Point (30 juillet 1892), des Mortes et de Bellefontaine (4 août 1892!) et, tout récemment, dans le troisième lac de Conzieu (Bugey méridional, 24 août 1892), C'est une nouvelle espèce à ajouter à la flore locale.

X. — Leptodon Smithii, mousse méridionale qu'on ne croyait remonter le bassin du Rhône que jusqu'à Grenoble (*Husnot, Musc. Gall.*, p. 289), possède trois stations au Salève (Briquet) et a été trouvée par mon ami Fr. Hétier, encore plus au nord, à Beaume-les-Messieurs, sur les rochers mouillés par la cascade de la source du Dard.

XI. Dicranum viride — Très rare espèce, indiquée dans quelques localités seulement, trouvée par Fr. Hétier, au pied des troncs d'arbres, à Pontarlier.

XII. — Bryum cyclophyllum, autre mousse très rare signalée dans le Jura seulement dans la tourbière du Bélieu (Dr Quélet), et dans quelques localités des Vosges (Boulay), a été retrouvée, comme le soupçonnait l'abbé Boulay en d'autres points de ce massif par Fr. Hétier, à l'étang du Petit-Haut (Ballon d'Alsace) et dans les flaques d'eau au bord de la route entre les Forges et le Valdoie.

J'ai vérifié l'exactitude de toutes ces déterminations!

XIII. — Nitella tenuissima Kütz. Indiquée seulement à Pontcharra et dans les Abymes de Myans, pour notre région, existe aussi dans les lacs d'Arboréziat et de Conzieu (23 et 24 août 1892!)

XIV. — Nitella gracilis Sm. var. *subelongata*! plante nouvelle que je viens d'observer dans le lac de Virieu-le-Grand (26 août 1892!).

XV. — Drosera longifolia paraît très répandu dans tous les marais du Bugey; outre les localités citées dans Cariot (p. 98 : environs de Belley, à Preymézel, Magnien), je puis citer les marais d'Arboréziat et de Conzieu.

XVI. — Hydrocotyle vulgaris existe dans tous les marais tourbeux, non seulement des environs de Belley, à Bar, Mornieu, etc., par exemple, mais encore dans les environs de Conzieu et jusqu'au lac de Crotel (altitude 528 mètres.)

XVII. — Laserpitium gallicum. Cette plante caractéristique du Bugey méridional, croit sur les rochers *ombragés* qui entourent l'entonnoir du lac de Crotel.

XVIII. — Utricularia minor paraît plus répandu que ne le disent les flores; aux localités de Divonne et Belley, données par Cariot (p. 646) il faut ajouter celle des lacs de Conzieu, d'Arboréziat et de Crotel.

XIX. — Teucrium scordium s'observe sur les bords de la plupart des lacs, Armaille, Bertherand, Sylans.

XX. — Rhynchospora alba indiqué seulement pour le Bugey, à Colliard et dans les marais de Culoz (Cariot, page 847), se trouve aussi dans les

1) Voir le n° 83, Nov. 1891.

marais de Conzieu, de Collomicu, de St-Germain-les-Paroisses, etc.

XXI. — *Schoenus nigricans* est très abondant dans tous les marais du Bugey, non seulement dans les environs de Belley (Cariot, page 845), mais à Pugieu, Conzieu, Crotel.

XXII. — *Cladium Mariscus* s'observe aussi sur les bords de beaucoup de lacs : Bar, Mornieu, Virieu, Conzieu.

XXIII. — *Marsilia quadrifolia* que Cariot n'indique que dans la Bresse et la Dombes pour le département de l'Ain, est très abondant sur les bords du lac de Chavoley dans le Bugey.

Ces observations (nos 15-23) ont été faites dans le cours de mes excursions du 21-27 août 1892, en compagnie de M. Ant. Bellevrat, botaniste à Ozon.

D^r ANT. MAGNIN.

(A suivre.)

CATALOGUE DES COLÉOPTÈRES

du Département de l'Ain

Par F. Guillebeau (Suite)

Ebaeus Erichson.

- 1 thoracicus Fourc. Tout l'Ain.

Hypebaeus Kiesenwetter.

- 1 albifrons Oliv. Le Plantay, St-Eloy, Chatillon-s-Chalaronne.
2 flavipes Fab. * Valbonne.

Charopus Erichson.

- 1 pallipes Ol. * Le Plantay.
2 docilis Kiesw. * id. Bugey.

Colotes Erichson.

- 1 maculatus Lat. * Chazey, Villebois.

Troglops Erichson.

- 1 albicans Lin. Le Plantay, Meximieux.

Dasytes Paykull.

- 1 niger Lin. * Chatillon, les Dombes, Bugey.
2 gonoceros Muls. * Reculet, Faucille.
3 coeruleus de Geer. * Le Plantay, Bourg, Bugey.
4 flavipes Ol. Tout l'Ain.
5 plumbeus Müll. id.
6 aerosus Kiesw. id.
7 subaeneus Sch. * Bugey.
8 fuscus Illig. * Reculet.

Dolichosoma Stephens.

- 1 lineare Rossi. Le Plantay.

Pilotrix Redtenbacher.

- 1 nobilis Illig. Valbonne.

Haplocnemus Stephens.

- 1 alpestris Kiesw. * Gex, (Faucille), Reculet.
2 virens Suff. * Villebois.
3 nigricornis Fab. * Bugey.
4 impressus Marsh. * Bourg.

Danacaea Laporte.

- 1 ambigua Muls. * Nantua.
2 pallipes Panz. Tout l'Ain.
3 nigritarsis Küst. Trévoux, Villebois.

Cleridae

Tillus Olivier.

- 1 unifasciatus Lat. * Le Plantay.

Opilo Latreille.

- 1 mollis Lin. * Le Plantay, Villebois.
2 domesticus Sturm. * id. Bugey.
3 pallidus Ol. * id. Villebois.

Clerus Geoffroy.

- 1 formicarius Fab. Tout l'Ain.

Tarsostenus Spinola.

- 1 univittatus Rossi. Miribel, (L. Villard).

Trichodes Herbst.

- 1 apiarius Lin. Tout l'Ain.
2 alvearius Panz. id.

Corynetes Herbst.

- 1 coeruleus de Geer. Tout l'Ain.

Necrobia Latreille.

- 1 violacea Lin. Tout l'Ain.
2 ruficollis Lin. * Chalamont, Bourg.
3 rufipes de Geer. * Bourg.

Hylecoetus Latreille.

- 1 dermestoides Lin. * Nantua.

Ptinidae

Hepauloecus Mulsant.

- 1 griseofuscus de Geer. * Nantua.

Ptinus Linné.

- 1 6-punctatus Panz. * Le Plantay, Chalamont.
2 Aubei Boied. * id.
3 dubius Sturm. * Valbonne.
4 rufipes Fab. * Le Plantay, Bugey.
5 ornatus Müll. * id.
6 fur Lin. Tout l'Ain.
7 bicinctus Sturm. * Le Plantay.
8 latro Fab. * id.
9 testaceus Oliv. * id.

- 10 pilosus Mull. * Bugey.
 11 subpilosus Sturm. * Le Plantay.
 12 pusillus Sturm. * id.

Anobidae

Dryophilus Chevrolat.

- 1 pusillus Gylh. Tout l'Ain.
 2 anobioides Chev. * Chalamont, Le Plantay,
 Nantua.

Priobium Motschulsky.

- 1 tricolor Oliv. * Villebois.

Episternus Thomson.

- 1 striatellus Bris. * Nantua.
 2 thoracicus Rossi. * Bourg, Villebois.

Gastrallus Duval.

- 1 laevigatus Ol. * Le Plantay, Villebois.

Anobium Fabricius.

- 1 denticolle Panz. * Le Plantay.
 2 domesticum Fourc. Tout l'Ain.
 3 fulvicorne Fab. id.
 4 nitidum Herbst. * Chézery.
 5 paniceum Fab. Tout l'Ain.

Oligomerus Redtenbacher.

- 1 brunneus Oliv. Le Plantay, Villebois.

Xestobium Motschulsky.

- 1 { rufovillosum de Geer. Tout l'Ain.
 { tessellatum Fab.
 2 declive Dufour. Colombier du Bugey. (L. Villard).

Ernobius Thomson.

- 1 abietinus Gylh. * Bugey.
 2 consimilis Muls. * Le Plantay.
 3 crassiusculus Muls. * id.
 4 pini Sturm. * Bugey.
 5 parens Muls. Le Plantay, Meximieux.

Hedobia Sturm.

- 1 imperialis L. Tout l'Ain.

Ptilinus Geoffroy.

- 1 pectinicornis Lin. * Le Plantay.
 2 costatus Gylh. * Meximieux, Le Plantay.

Ochina Stephens.

- 1 Latreillei Bon. * Le Plantay, Nantua, Marlieux,
 (L. Villard).

Xyletinus Latreille.

- 1 ater Panz. * Gex, Nantua, Colombier du Bugey,
 (L. Villard).
 2 oblongulus Muls. * Le Plantay.
 3 flavipes Lat. * Chézery.

Mesocoelopus Duval.

- 1 niger Müller. * Le Plantay.
 2 collaris Muls. * id.

Dorcatoma Herbst.

- 1 dresdensis Herbst. * Bourg, Trévoux.
 2 serra Panz. * Le Plantay.
 3 setosella Muls. * id.
 4 chrysomelina Sturm. * id.
 5 flavicornis Fab. * id.

Coenocara Thomson.

- 1 bovistæ Hoffm. * Le Plantay, Nantua, St-Rambert.

Anitys Thomson.

- 1 rubens Hoffmann. * Le Plantay, Marlieux.

Bostrychidae

Sphindus Chevrolat.

- 1 dubius Gylh. Le Pantay.

Aspidiphorus Latreille.

- 1 orbiculatus Gylh. * Le Plantay, Bugey.
 2 Lareyniei Duv. * id.

Lyctus Fabricius.

- 1 { unipunctatus Herbst. Tout l'Ain.
 { canaliculatus Fab.
 2 pubescens Panz. * Trévoux, Chalamont.

Trogoxylon Leconte.

- 1 impressum Comoll. * Trévoux.

Bostrychus Geoffroy.

- 1 capucinus Lin. Tout l'Ain.

Xylopertha Guérin.

- 1 sinuata Fab. Tout l'Ain.

Cis Latreille.

- 1 boleti Scop. Tout l'Ain.
 v. rugulosus Mellié. id.
 2 villosulus Marsh. * id.
 3 micans Fab. * Le Plantay.
 4 hispidus Payk. Tout l'Ain.
 5 comptus Gylh. * Le Plantay.
 6 punctulatus Gylh. * Nantua.
 7 alni Gylh. * Le Plantay.
 8 coluber Abeille. * id.
 9 bidentulus Rosenh. * id.
 10 castaneus Mell. * id.
 11 festivus Panz. * id. Bugey.
 12 vestitus Mell. * Le Plantay.
 13 pygmaeus Marsh. * id.
 14 bicornis Mell. * Bourg, Trévoux.
 15 striatulus Mell. * Le Plantay.

Rhopalodontus Mellié.

- 1 fronticornis Gylh. Tout l'Ain.

Ennearthron Mellié.

- 1 affine Gylh. Tout l'Ain,
2 cornutus Gylh. id.

Octotemnus Mollié.

- 1 glabriculus Gylh. Tout l'Ain.

Tenebrionidae**Blaps Fabricius.**

- 1 similis Lat. Tout l'Ain.
2 mucronata Lat. * Trévoux.

Asida Latreille.

- 1 grisea Fab. Tout l'Ain.

Crypticus Latreille.

- 1 quisquilius Lin. * Trévoux.

Opatrum Fabricius.

- 1 sabulosum Lin. * Valbonne.

Gonecephalum Mulsant.

- 1 pygmaeum Stev. * Charnoz.

Microzoum Redtenbacher.

- 1 tibiale Fab. * Trévoux.

Heledona Herbst.

- 1 agricola Herbst. Tout l'Ain.

Diaperis Geoffroy.

- 1 boleti Lin. * Le Plantay, Bugey.

Scaphidema Redtenbacher.

- 1 metallicum Fab. * Le Plantay.

(à suivre.)

Nota: Les espèces, pour lesquelles aucune localité n'est indiquée, se trouvent dans tout le département.

Celles dont la localité est précédée d'un astérisque * ont été prises par moi. F. G.

Erratum. — Une regrettable erreur s'est glissée dans le titre d'un article du dernier n°. Au lieu de *Coléoptères nouveaux* par M. A. Vachal, lisez *Hyménoptères*. Nos lecteurs ont certainement déjà fait cette rectification, mais il est bon de le noter quand même.

ÉTUDE HISTORIQUE & BOTANIQUE

DE

LA COCA*par **H. J. C. DU BUYSSON**

Membre de plusieurs Sociétés d'études scientifiques

(Suite et fin)

Culture de la Coca et production annuelle

Suivant Beckurts, de Candolle, Baillon (l. c.)

On la sème en décembre et janvier, on la repique l'année suivante sur les coteaux; après dix-huit mois on peut faire une première récolte de feuilles et celle-ci peut être faite trois ou quatre fois l'an : en mars, juillet et octobre. Dès l'âge de deux ans, les jeunes pieds dans les Andes, peuvent fournir une première récolte. La plus riche se fait en mars, après la saison des pluies, mais les sortes les plus estimées sont obtenues dans les lieux secs. Les Indiens estiment qu'il faut sécher les feuilles pendant cinq mois pour qu'elles soient bien préparées, et ce n'est qu'après ce temps-là, disent-ils, qu'on peut juger de leur qualité.

A chaque cueillette (Guérin, l. c.) on met les feuilles sécher, et cette opération terminée, on en fait des paquets du poids de 36 kilog. 500 ou trois arobas, que l'on transporte dans des paniers (cestos, tamborès), sur toutes les parties du Pérou.

Certains auteurs disent que la floraison de la Coca s'opère en avril, mai ou juin, suivant que la saison des pluies a été plus ou moins prolongée.

Selon M. A. de Candolle (l. c. p. 107) les meilleures localités seraient sur les pentes des collines où l'eau ne séjourne pas, mais il dit qu'il lui faut de l'humidité dans l'air et de la

chaleur. La gelée, surtout, lui est fort nuisible. Il pense qu'on pourra étendre sa culture dans la Guyane, l'archipel indien ou les vallées de Sikkim et Assam, dans l'Inde. Une tentative faite à Lima n'a pas réussi à cause de la rareté des pluies et peut-être d'une chaleur suffisante. (v. Martinet, *Bulletin soc. d'acclim.*, 1874, p. 449).

On la cultive à la Jamaïque d'après Mohr (Expos. univ. de la Nouv. Orléans) et à Ceylan, d'après Trimen. Squibb nous apprend que ses ports d'exportation sont Salaverry au Pérou et Arica, en Bolivie.

Selon R. Régnault (Histoire des Indes, 1597, p. 172), la traite de la coca à Potozi se monte à plus d'un demi-million de pèzes chaque année, d'autant plus qu'on y use environ 90 à 95 mille corbeilles par an. En l'an 1583, on en consomma cent mille. Une corbeille de coca, en Cusco, vaut deux pèzes et demi ou trois ; en Potozi, elle vaut quatre pèzes et cinq tomines à cinq pèzes, tous frais payés. « On en expédie aussi, dit-il, une grande quantité et à son occasion se font des foires et marchés. » Il rapporte encore qu'elle est tirée des Andes et vallées où il pleut la plus grande partie de l'année et où la chaleur est intolérable. On en fait la récolte de quatre mois en quatre mois et elle demande beaucoup de soins de culture.

Du temps de Martius, 1820, Præpig, 1826-1830, Tschüdi, 1838-1842, (Hoffmann l. c.), la production de la Coca dépassait, au Pérou, 15 millions de livres; en Bolivie, 10 millions de livres, au total, 30 millions. Actuellement la production atteint 50 millions de livres et en Bolivie, le commerce de la Coca est un monopole du Gouvernement. Dans la Bolivie, le département de la Paz est celui qui en expédie le plus ; Guérin (l. c. 1835) dit qu'on estime sa récolte annuelle à quatre cents cestos.

Aujourd'hui que l'on a spécialement expérimenté les propriétés anesthésiques de la Cocaïne, on s'attachera doublement à la culture de cette plante si précieuse. Comme la préparation de la Cocaïne ne peut s'effectuer bien avantageusement qu'avec les feuilles fraîches, je ne doute pas que quelques-uns de nos compatriotes les plus entreprenants, aillent s'installer au pays de production pour la préparer en grand. Le prix fort élevé de cet alcaloïde fait entrevoir qu'il y aurait un profit considérable pour l'industriel qui saurait conduire l'entreprise.

Effets physiologiques de la Coca

Suivant M. Colombe (l. c. p. 24), la Coca mélangée à l'inévitable *llipta* et mâchée à la dose de 6 à 10 grammes fait d'abord percevoir une saveur agréable analogue à celle du thé, ensuite la salivation devient abondante, les parois de la bouche, la langue, le palais deviennent insensibles ; une douce chaleur se fait ressentir au creux de l'estomac et le sentiment de la faim est apaisé. Ensuite il se produit une certaine activité des fonctions cérébrales, le besoin d'agir et un bien être physique. (Effets stimulants).

En poussant la dose entre 15 et 30 grammes, on accuse une mollesse inaccoutumée, une flaccidité particulière des jambes, une difficulté réelle à agir, à vouloir et à penser. (Effets comparables à ceux des narcotiques (1)).

A dose plus élevée encore, vous tomberiez dans une ivresse analogue à celle du haschish décrite dans tous ses détails par Montegazza. (Moreno l. c.)

Préparation de la Coca comme pâte masticatoire

Le grand emploi que l'on fait au Pérou, de cette feuille comme masticatoire, nous apprend que si l'on veut obtenir les bons effets de cette plante en la mâchant, il faut broser ses feuilles

(1) Il faut ajouter à ces effets, selon Vevey (Cauvet l. c. p. 198) le ralentissement du pouls. Le même auteur dit encore que la salivation est bientôt suivie d'une sécheresse de la gorge.

avec une poudre calcaire ou alcaline. On les roule donc en boules après les avoir mises en poudre et additionnées d'un peu de cendre. Nous n'avons pas en Europe la plante dont ils tirent des cendres pour cet usage, mais je crois qu'on peut la remplacer facilement, et si l'on tient à une *chenopodiée*, par l'épinard de nos jardins. (*Spinacia oleracea*) (1).

On pourrait encore, ce me semble, remplacer les cendres par un peu de bicarbonate de soude qui doit également faciliter la mise en liberté de l'alcaloïde et la dissolution du tannin. A plus forte raison, il serait permis d'attendre les meilleurs résultats de l'emploi de pastilles faites avec ces feuilles réduites en poudre ou composées avec leur extrait.

Préparation de la Coca en infusion.

Il est bon de remarquer que l'action prolongée de la chaleur détruit en partie le principe actif de ces feuilles, c'est pourquoi on doit éviter de les faire bouillir. En préparant leur infusion comme celle du thé, on obtient un breuvage d'un goût assez agréable, surtout si l'on a soin de jeter dessus un peu d'eau chaude qu'on enlève aussitôt après ; cette première eau, selon M. Moreno, aurait pour but d'enlever l'amertume.

Principaux emplois des feuilles de Coca en thérapeutique.

La coca figure seulement en France sur les traités de Pharmacopée. Dans notre Codex de 1884, elle y est indiquée comme poudre, teinture, élixir, vin, etc.

1^o Elle a été employée par Demarle (1862, Thèse de Paris) dans la stomatite mercurielle et l'affection disparut le troisième jour du traitement; le cinquième de la maladie.

2^o Quelques auteurs conseillent son emploi prolongé contre l'embompoint.

3^o M. Colombe (l. c. p. 37) dit qu'elle est préférée au chlorate de potasse, par M. Cazeau, dans les irritations de la bouche et elle serait indiquée contre les aphtes, et dans les cas où les gencives sont molles, ulcérées et saignantes.

4^o Littré, *Dict. méd.*, 1884, p. 327, rapporte qu'elle est employée contre la fièvre intermittente et le scorbut à la dose de deux grammes répétée 2 à 4 fois par jour, en élixir, sirop ou vin.

5^o Cauvet (l. c.) indique son emploi contre le rhumatisme, l'anorexie, les embarras gastriques, etc. à la dose de 1 à 4 grammes, qu'on renouvelle au besoin toutes les deux ou trois heures.

6^o On la conseille encore dans les cas d'angine chronique, de diathèse urique et scrofuleuse.

7^o Enfin un des plus beaux triomphes de la coca, dit M. Colombe (l. c. p. 37) est assurément sur la dysphagie et les vomissements des phtisiques, accidents graves puisqu'ils condamnent à mourir de faim des malades dont la seule chance de salut réside dans l'activité des fonctions digestives.

8^o Depuis quelques années on l'emploie beaucoup infusée dans le vin, comme tonique et stimulant. On la préconise aussi dans les cas d'affaiblissements de l'organe vocal. On la dit d'un grand usage chez quelques artistes lyriques, orateurs ou autres personnes ayant besoin d'une ampleur de voix suffisante pour se faire entendre en public.

H. J. C. DU BUYSSON

(1) On peut trouver cependant de la graine de *Chenopodium Quinoa* chez les principaux marchands de graines. (v. *Villemorin-Audrieux*).

COMPTES-RENDUS

DE LA SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE LYON

SÉANCE DU 2 MAI 1892

PRÉSIDENTE DE M. LE D^r SAINT-LAGER

La Société a reçu :

Revue des travaux scientifiques ; XI, 9, 10. — Journal de botanique, dirigé par M. Morot ; VI, 7, 8. — Feuille des jeunes naturalistes, dirigée par M. Dollfus ; 256, 1892. — Le Règne végétal ; III, 27. — Bulletin de la Société Belfortaine d'Emulation ; 41. — Proceedings of the Rochester Academy of Sciences ; I, 2. — Bulletin de la Société Fribourgeoise des sciences naturelles ; Année 1 à 11. — F. Sabut : Les végétaux considérés comme des thermomètres enregistreurs (Don de l'auteur).

ADMISSION

M. Conse, Camille, pharmacien à Frangy (Haute-Savoie), présenté à la précédente réunion, par MM. Vachon et Jaczynski, est reçu membre titulaire de la Société.

M. Paul PRUDENT fait passer sous les yeux de la compagnie un exemplaire d'*Orchis laxiflorus* fort remarquable par ses fleurs. Celles-ci, en effet, au lieu d'être plus ou moins violettes, comme c'est le cas habituel, sont complètement blanches. Cette plante a été récoltée par M. Henri Prudent, à la Colle, environs de Grasse, dans les Alpes-Maritimes, au milieu d'un champ assez vaste. Malgré l'abondance de cet *Orchis* dans cette localité, M. Prudent n'a pu en trouver que quatre pieds à fleurs blanches.

M. DEBAT fait passer un spécimen fructifié de *Neckera complanata*. Cette mousse se rencontre assez communément dans notre région, mais jamais fructifiée. L'exemplaire que nous montre notre collègue lui a été envoyé des bords du lac Léman.

C'est la seconde localité connue en France où cette espèce se trouve fructifiée.

M. le D^r BEAUVISAGE entretient la Société des homologues morphologiques des organes reproducteurs des Phanérogames et des Cryptogames ; il expose en détail les arguments qui permettent d'assimiler étroitement le grain de pollen à une microspore et le sac embryonnaire à une macrospore. Il montre, dans la série végétale, en partant des Thallophytes, l'inclusion de plus en plus marquée des spores et des gamètes, et, en partant des Muscinées, la réduction et l'inclusion progressives des prothalles.

M. BEAUVISAGE annonce à la Société qu'il a fait dernièrement aux environs de Joux une herborisation avec la Société des sciences naturelles de Tarare. Dans cette excursion dont il a partagé la direction avec M. Prothière, président de cette Société, notre collègue a rencontré

diverses plantes calcicoles sur des terrains réputés siliceux. Il trouve l'explication de ce fait dans la présence en cet endroit de poudingues renfermant des cailloux roulés qui sont souvent de nature calcaire

M. DEBAT ajoute qu'ayant eu occasion d'étudier le massif de Tarare au point de vue géologique, il a déjà pu constater la présence de grandes masses calcaires au milieu du terrain granitique qui forme le noyau du massif, plus particulièrement du côté du mont Boussuivre.

SÉANCE DU 16 MAI 1892

PRÉSIDENTE DE M. LE-D^r SAINT-LAGER.

La Société a reçu :

Bulletin de la Société botanique de France; XXXVIII; Session extraordinaire à Collioure. — Journal de la Société nationale d'Horticulture de France; XIV, 3. — Journal de botanique, dirigé par M. Morot; VI, 9. — Revue bryologique, dirigée par M. Husnot; XIX, 2. — Bulletin de la Société des sciences naturelles de l'Ouest de la France; I, 1 à 4; II, 1. — Annales de la Société royale malacologique de Belgique; XXV; Bulletin de la Société Impériale des naturalistes de Moscou; 1891, 2, 3. — Mémoires de la Société des Naturalistes de Kiew; X, 4; XI, 2. — Archives du Musée Teyler, Haarlem; III, 7. — Notarisia; VII, 30. — Nuova Notarisia; 3 avril 1892.

ADMISSIONS

M. Husson, pharmacien, à Saint-Etienne, 5, rue de la Loire, présenté par MM. Jaczynski et Vachon, est reçu membre titulaire de la Société.

A propos d'un article publié par M. Reynier, qui fait partie de notre correspondance, sur la nécessité d'une réforme de la nomenclature botanique, M. DEBAT dit qu'il est assez difficile de supprimer la nomenclature binaire et de n'employer que la nomenclature uninominale pour désigner toutes les variétés des plantes. Supposons, dit-il, que l'on n'emploie qu'un seul nom pour désigner chacune des nombreuses variétés de roses. Quelle confusion tous ces noms ne mettront-ils pas dans l'esprit du botaniste? Pour l'éviter, il faudra faire précéder le nom de la variété de celui de *rose* qui est celui du genre. On formera donc ainsi un nom binaire.

M. KIEFFER ajoute que la division en genres présente une grande facilité mnémonique; de plus, le nom du genre placé avant celui de l'espèce a pour but de faire connaître de suite les caractères saillants de la plante.

M. VIVIAND-MOREL fait observer que si la nomenclature binaire est quelquefois utile, elle a souvent pour conséquence de donner une fausse idée des plantes à cause de la différence très grande qui existe parfois entre les diverses espèces d'un même genre. En effet, le nom du genre placé le premier semble indiquer une certaine ressemblance d'aspect, entre toutes les plantes de la même division, ressemblance qui n'existe parfois que dans les organes les moins apparents. Pour éviter cette confusion, tout en conservant la nomenclature binaire, il est nécessaire

de subdiviser certains genres qui comprennent des espèces fort différentes, et d'en former des sous-genres ne renfermant que des espèces réellement voisines, ainsi qu'on l'a déjà fait d'ailleurs dans beaucoup de genres linnéens fort étendus.

Malheureusement, ajoute M. SAINT-LAGER, la plus grande opposition à une réforme de la nomenclature vient des botanistes eux-mêmes qui n'ont pas encore pu se mettre d'accord à ce sujet.

M. VIVIAND-MOREL annonce à la Société qu'il a trouvé le *Lepidium Draba* très abondant au Mont-Cindre. Cette plante s'étend de plus en plus. On la rencontre maintenant sur toute la montagne.

M. N. Roux fait à la Société le compte-rendu d'une excursion qu'il a faite au mois de juillet de l'année dernière, à Lus-la-Croix-Haute et à la forêt de Durbon.

BIBLIOGRAPHIE

PRÉCIS D'ANALYSE MICROBIOLOGIQUE DES EAUX

par le D^r Gabriel Roux.

L'étude des microbes pathogènes, entreprise depuis un petit nombre d'années, a produit des résultats considérables dont la découverte a complètement transformé la théorie et la pratique médicales. La connaissance du rôle important joué par ces végétaux microscopiques dans l'étiologie d'un grand nombre de maladies a conduit à la recherche des moyens permettant de protéger l'organisme humain contre leurs redoutables atteintes, et créé ainsi un nouveau chapitre dans la science de l'hygiène privée et publique.

La thérapeutique antiseptique, l'asepsie opératoire, la désinfection des locaux, vêtements, linges, etc., se rattachent peut-être plus en principe à la médecine qu'à l'hygiène, puisque ces méthodes et ces procédés s'attaquent aux microbes sur le terrain même où ceux-ci ont déjà exercé, ou menacent d'exercer leur action pathogène.

Il n'en est pas de même de l'analyse microbiologique des eaux, méthode purement préventive et prophylactique, relevant exclusivement de l'hygiène. On sait qu'un bon nombre de microbes pénètrent dans le corps humain par les eaux de boisson; le choix d'une eau potable dépourvue de microbes pathogènes doit donc être une des grandes préoccupations hygiéniques des particuliers aussi bien que des pouvoirs publics, la poursuite rigoureuse de ce desideratum pouvant amener la disparition complète ou presque complète de certaines maladies des plus graves.

Or, jusqu'à ces derniers temps, les nombreux travaux faits dans cette direction, tant à l'étranger qu'en France, étaient restés disséminés dans des publications spéciales et ne portaient pour la plupart que sur des points particuliers. Il était nécessaire d'en colliger, d'en classer et d'en

discuter les résultats dans un manuel pratique, résumant l'état actuel de la science sur ce sujet et indiquant les meilleures méthodes à suivre pour déterminer dans une eau la présence, la proportion et la nature des microbes qu'elle peut contenir.

C'est ce que vient de faire notre président de l'année dernière, M. le D^r Gabriel Roux, directeur du bureau de l'hygiène de la ville de Lyon et chef des travaux de clinique médicale à la Faculté de médecine, en publiant son *Précis d'analyse microbiologique des eaux*. Bien préparé à ce travail par sa pratique déjà longue de la technique bactériologique et surtout par les remarquables études qu'il a faites sur les eaux du Rhône et de la Saône, M. le D^r G. Roux a montré dans ce petit livre, outre sa compétence dont la réputation n'était plus à faire, une sagacité et un esprit scientifique de premier ordre, auxquels, dans une lettre-préface, rend hommage M. le professeur Arloing, bon juge, s'il en fût, en pareille matière.

Voici, en effet, en quels termes l'éminent professeur résume ses appréciations sur le livre de notre sympathique collègue : « Je n'hésite pas à déclarer que ce volume est une œuvre savante, sortie de la plume d'un expérimentateur éprouvé, et qu'il sera consulté avec profit par toutes les personnes qui voudront faire des analyses ou se mettre au courant de la question. »

Nous ne saurions rien ajouter à un tel éloge, et nous ne pouvons entrer ici dans le détail des sujets traités aux cours de l'ouvrage. Disons seulement que la botanique s'y présente à chaque page et sous tous ses aspects : ici c'est la géographie botanique, à propos de l'origine atmosphérique ou tellurique des microbes des eaux ; plus loin, c'est la physiologie, à l'occasion de leur nutrition, de leur végétation aérobie ou anaérobie, des milieux de culture naturels ou artificiels, liquides ou solides, et des réactions réciproques qui peuvent se manifester entre ces milieux et les microbes qui s'y développent ; ailleurs, c'est la morphologie, la phytographie et la taxinomie, lorsque l'auteur discute les difficultés que présente la classification naturelle et même la classification artificielle des espèces microbiennes des eaux, et que, les passant toutes en revue, il énumère leurs principaux caractères ; enfin, en lisant la description minutieuse des colonies développées sur plaques de gélatine, n'en vient-on pas à penser qu'il s'agit là d'une sorte de branche nouvelle de la botanique horticole ?

En résumé, ce livre d'hygiène est aussi et surtout un livre de botanique ; son auteur est un médecin, un pathologiste et un hygiéniste distingué, mais il est aussi botaniste. C'est ce qui nous procure la satisfaction de voir en maints endroits les questions de bactériologie traitées par lui avec la saine méthode et l'esprit judicieux que l'on acquiert dans la pratique des sciences naturelles. On ne pourrait pas, malheureusement, en dire autant de tous les livres et mémoires publiés sur les microbes.

D^r G. B.

(A Suivre).